



Evaluation en langue étrangère

publié le 02/09/2011 - mis à jour le 17/10/2011

Compétence 2 - LV

Descriptif :

Grille d'évaluation de la compétence 2 - Maîtrise d'une langue vivante étrangère

La grille propose une évaluation des compétences en langue vivante étrangère, en relation avec le CECRL (cadre européen commun de référence pour les langues).

Le jeune nouvel arrivant en France peut être évalué dans une ou plusieurs langues étrangères apprises dans son pays d'origine.

Peuvent être utilisés à cette fin, tout ou partie des tests de positionnement en langue d'origine, des tests d'évaluation à l'entrée en 6e,... mis en place par les académies, etc...

Document joint

 [Compétence 2 - Langue vivante](#) (Excel de 764.5 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.